

Réunion du 31 mars 2011

Le conseil municipal de Roderen, réuni en séance ordinaire ce jeudi 31 mars, a donné le feu vert à toute une série de travaux qui s'étaleront sur l'ensemble de l'année 2011.

Ainsi, la salle d'eau de l'école maternelle sera entièrement remise aux normes avec remplacement du grand lave mains par un lavabo fontaine, des urinoirs, suppression de 3 petits WC et de la baignoire et mise en place d'un WC handicapés séparé du reste par une cloison à mi hauteur. La mairie sera également concernée par des travaux de sanitaire avec mise en place d'un WC handicapés, d'un 2^e WC, d'un vestiaire pour les ouvriers communaux, d'un sas avec lavabo et de placards de rangement. Les deux chantiers sont supervisés par Daniel Munck, architecte, et démarreront le 1^{er} juillet pour être achevés à la rentrée scolaire. Coût : 64 903 €.

Dans la rue du Ruisseau, le réseau de télécommunication a été enfoui et les raccordements particuliers sont en passe d'être réalisés pour la somme de 2 048,75 € HT. La voirie sera traitée par l'entreprise Royer Frères de Moosch entre le 15 mai et fin juin pour un montant de 56 415,32 € HT.

Un espace cinéraire sera installé au cimetière afin d'accueillir des "caveaux" destinés aux urnes funéraires et un "jardin du souvenir". Il devrait être installé à la gauche du portail donnant vers la rue des Forgerons, là où jadis figuraient quelques tombes militaires. L'ensemble représente un investissement d'environ 1 100 €.

Un panneau d'accueil sera mis en place à l'entrée du verger communal des collines. Coût : 2 930 € subventionné à 50 % par la Communauté de Communes du Pays de Thann (CCPT). Par ailleurs, 154 plaquettes alu de 5 x 10 cm serviront à identifier tous les arbres plantés jusqu'ici (828,83 € TTC).

En bref

Un acompte de 2 000 € est accordé à la cantine scolaire "La Becquée" sur la subvention 2011.

Le projet de charte révisée du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges est approuvé et l'adhésion au Syndicat Mixte du Parc renouvelée.

Didier Levêque, d'Oberbruck, est agréé en tant que garde chasse suite au départ à la retraite de son prédécesseur.

Considérant la bonne tenue des effectifs scolaires et la complexité de l'organisation liée à un éventuel élargissement à Roderen de l'emprise du regroupement intercommunal scolaire de Leimbach-Rammersmatt, auquel devrait également adhérer Bourbach-le-Bas, le conseil émet un avis défavorable à ce projet suivant en cela les réticences déjà exprimées par les parents d'élèves et les enseignants du village.

L'attention des usagers de l'école élémentaire "Les Cerisiers" est attirée sur l'atteinte à la sécurité des enfants représentée par le stationnement abusif à la sortie des cours.